

VERBATIM Prise de note	Séminaire THD LMCU Du mercredi 20/10/2010	Auteur : Pierre-Mickaël Marchand Compléments par Stéphane Bedleem
----------------------------------	--	--

Toute reproduction ou copie est interdite sans l'autorisation des auteurs (contact@halluin-adsl.fr)

09h10 : Introduction par Monsieur le Vice-Président Michel-François DELANNOY.

Un peu d'histoire : En 2003, la communauté a lancé une étude stratégique sur les débits. En 2004, les conseils municipaux des 88 villes membres ont voté le transfert de compétence s à LMCU. De fait, le THD devenait compétence communautaire. Parallèlement, LMCU a créé des outils en support au développement du numérique : Digiport (apporte une aide, notamment aux entreprises), Euratechnologies et Pole image. Nous avons décidé d'aller plus loin et pris l'initiative d'élaborer un schéma numérique.

Raisons :

- Insatisfaction des entreprises pour qui le haut débit (sans parler du très haut débit) est devenu facteur de développement
- création du parc d'activités du 21ème siècle raccordé au réseau numérique (nomade). Cela permettra de répondre aux exigences vis à vis de certaines entreprises qui choisissent d'autres agglomérations en fonction du haut débit.
- Nombreux besoins exprimés par les habitants qui se heurtent aux limites physiques du haut débit loin des opérateurs qui annoncent des investissements numériques pour le COEUR de la métropole (Lille / Environs). Il est normal que les élus et autres associations prennent ce sujet à bras le corps.

L'étude est une préfiguration de la contribution de LMCU qui souhaite anticiper l'avenir. Il est important d'actualiser la carte du réseau afin que cette dernière soit à jour et que les débits / usages soit en adéquation avec ce qu'attendent les usagers et entreprises.

Une méthode de concertation très large est mise en œuvre et une synergie est attendue. Toutes les villes de LMCU sont invitées ce jour et nos partenaires (Conseil régional avec son schéma directeur et les services de l'état) et aussi un panel d'entreprises, afin d'avoir des retours dans les pôles de compétitivité et de couvrir l'ensemble du champ du e-commerce (Salon de la vente à distance à Lille depuis hier).

Nous devons soutenir nos équipements et prétendre à un territoire d'excellence pour être un point d'ancrage de la filière de l'image. Le THD est un outil qui permettra de transporter les images des réseaux numériques, mais aussi les usages des habitants dont nous soutenons le bien être. Nous n'avons pas à prendre la compétence car nous la possédons. Nous ne sommes pas non plus en avance mais nous regardons ceci ce matin avec lucidité. A réfléchir, la ville de demain sera durable, numérique et solidaire, nous sommes au cœur du sujet et nous ne voulons pas rater le rendez-vous du temps numérique.

La méthodologie :

- Consultation large pour mettre en synergie toutes les villes.
- Elaboration de notre schéma en lien avec la Région qui élabore son propre schéma.
- Partenariat avec le Secrétariat Général des Affaires régionales (SGAR), c'est-à-dire la Préfecture (l'Etat).
- Partenariat également avec les entreprises des pôles de compétitivité, de la vente à distance (VAD) et les acteurs du e-commerce.

09H20 : Akim Oural (Conseiller communautaire délégué) : Nous sommes dans le processus de réflexion du schéma numérique dans les usages des entreprises et des particuliers. Notre réflexion porte sur l'économie et l'importance des entreprises d'être à la hauteur des exigences des besoins numériques. Les particuliers ont aussi besoins de haut débit et ce besoin se fait ressentir. Mais il n'est pas vital, seulement

essentiel. Il est important ce jour d'être proche des habitants, des opérateurs et des élus. Un comité de pilotage a été mis en place afin de structurer ce sujet de façon volontaire.

Après une réunion avec les groupes politiques, nous étions convaincu qu'il été important de discuter avec les Maires et d'établir un constat, des besoins et des situations particulières en fonction des endroits de la métropole. Les fourreaux sont importants : ils permettent un déploiement rapide des réseaux numériques. Le cabinet Tactis travaille sur un schéma numérique, avec une approche juridique, afin d'établir un projet / plan. Nous allons parler des enjeux du numérique ce jour et des usages pour les particuliers et entreprises. Nous sommes convaincus qu'ils sont à la base des enjeux de demain (e-commerce, habitants, entreprise). Nous évoquerons les opérateurs privés qui savent faire leur métier. (NDLR : FT -> privé). Et enfin les opportunités et contraintes seront évoqués et pourrons conclure sur un processus précis. La communauté prend à bras le corps l'aménagement du territoire sur les réseaux d'informations pour ses 1,2 million d'habitants. Toutefois, nous ne voulons pas dépenser de l'argent à tout-va en allant dans le mur.

Reprise de Michel-François : Aujourd'hui, nous ne concluons pas et nous ne sommes qu'à une étape du projet. Nous voulons rythmer le travail collectif afin d'évaluer la situation et voir les possibilités qui nous sont offertes.

Nous avons conscience des conséquences des choix que nous ferons aujourd'hui pour demain. Nous regarderons dans le monde ce que les autres pays font afin de voir leurs stratégies...

Martin DE MIJOLLA (Aceris Numérique) :

Présentation du numérique dans le temps avec la téléphonie mobile et internet qui touchent la majorité de la population. (NDLR : Sur la photo d'un iPhone, y'a le logo Orange en fond d'écran Zzzzz).

Parlons de la 3D, la HD etc... Depuis le début de l'âge de l'internet nous sommes restés dans «l'âge du cuivre» avec des fils téléphoniques dans les années 80. Puis est venu le bouleversement de l'internet, ses qualités mais aussi beaucoup de limites. Internet a pu se déployer dans un délai très court. Passage de 1 à 10 millions d'abonnés en 10 ans (1995 – 2004). Le dégroupage a permis l'ouverture à la concurrence des services internet.

A Lille, les consommateurs ont au moins accès à 4 opérateurs.

Les tarifs d'internet en France sont les parmi les plus bas au monde. Le 30 euros mensuels est une référence dans les budgets familiaux. Cet acquit nous laisse des limites qui se font beaucoup sentir dans le développement d'autres technologies, même si le cuivre est porteur de limites dans la transmission du signal.

La principale limite est la dégressivité de la distance du NRA aux habitants. Ce souci est réel et se trouve partout à Lille comme dans nos campagnes. A ce jour le point d'inflexion peut être dépassé en labo mais pas en marché de masse. Il est donc impossible de continuer avec le cuivre. Pour passer à une nouvelle infrastructure qui est très coûteuse, il y a des besoins d'investissement très lourd donc douloureux dans un budget, et n'y a plus d'opérateur télécom d'état pour prendre en charge ces frais (NDLR : France Télécom a été privatisée au milieu des années 90).

Benjamin FRADELLE (Cabinet Tactis) : La fibre optique crée fin 70, début 80 se déploie. Ce jour, tous les centraux de FT sont en fibre optique depuis 5/10 ans. Dans les 10/15 prochaines années l'enjeu est de passer à 5 000 km de fibre optique chez l'utilisateur.

Martin DE MIJOLLA (Aceris Numérique) : Le numérique représente 25% du PIB mondial et se trouve être le 3ème critère d'implantation d'une entreprise. La vente à distance, distribution, logistique, Datacenter ont des besoins en numérique pour se déployer et afin de permettre un développement par la suite dans les TPE/PME. Mais cela nécessite d'importants débits, l'enjeu numérique est important. Nous devons souligner les attentes de la population.

Martin TISSIER (BOT Avocats) : Présentation d'un sondage auprès des habitants pour lequel les télécoms arrivent au top3 au même titre que l'eau et les déchets. L'internet est facultatif mais les administrés estiment que ce service est important et une demande de concurrence est demandée par les habitants.

09H41 : Akim Oural : L'importance des réseaux d'information, au même titre que l'assainissement, fait parti des exigences des habitants de la métropole.

Benjamin FRADELLE : Les communes ont répondu à un questionnaire. Vous êtes globalement insatisfaits du numérique et jugez important le sujet. Pour vous, il appartient aux pouvoirs publics de réagir afin de prendre en compte les questions pour lesquelles les administrés vous interpellent au quotidien. Les communes de la couronne de Lille sont moins bien desservies (Lys, Weppes). 35% de la population n'a pas accès au 2 mégabits/sec d'ou un accès restreint à la télévision. 19 communes (8% de la pop de MCU) n'ont qu'un ou deux opérateurs présents. Le coût de raccordement au haut débit pour les entreprises est à 100 euros à Euratechnologies quand il se trouve à 3 000 euros à l'extérieur de Lille sur la couronne. Les prix sont très peu compétitifs. L'offre adressée aux entreprises qui en font la demande est inadaptée aux TPE/PME qui ne peuvent pas se payer un accès au très haut débit. Résultat : plus de la moitié des entreprises n'ont pas accès au très haut débit. Si Castorama a le pouvoir de négocier, ce n'est pas le cas des artisans.

09H48 : Martin DE MIJOLLA : Ensuite il a des besoins. Distinguons 3 points très précis : la cartographie de la Métropole, les limites du cuivre et des services à la demande des télécoms et enfin les besoins qui ne sont pas pris en compte à ce jour à cause de l'infrastructure qui ne permet pas d'offrir ce service. Nous avons sondés 40 entreprises bien distinctes et nous avons constatés qu'un certain nombre d'attentes sont exprimées en ouverture de nouveaux services. 3 points :

- La couverture des services intérieurs en entreprise sur des bâtiments distants, comme l'amélioration du pilotage des filiales, la vidéoconférence... Exemple : Auchan, Cofidis, Redcats. Cet aspect recouvre aussi la diminution des coûts informatiques et télécoms (exemple : e-commerce chez Auchan).
- L'accès aux nouveaux services offerts par les Data Center comme OVH ou la logistique et SS2I.
- Les problématiques du B to C avec la vente à distance (e-commerce) et l'accès aux services des collectivités (e-administration, services à la personne, diagnostic à distance).

Le service internet permettra d'activer une relation entre l'entreprise et le client. L'internet ne démunie pas les relations humaines puisque la e-administration termine toujours par un processus physique et matériel. L'économie numérique n'est pas la seule affaire des entreprises. La chaîne va du producteur au consommateur de l'information ou du produit final, de l'entreprise vers le client final. C'est une chaîne complète de la croissance et du développement.

09H53 : Akim Oural : introduction du débat avec la salle.

09H54 : Bernard DEBREU (Premier vice-président de LMCU) : Nous nous apercevons des réels problèmes à ce jour dans tous les domaines comme nous les posent les maires des communes «défavorisées». Comment est-ce possible que Seclin est défavorisé ou Athos ou IBM qui s'installent avec des Data centers qui pourraient chauffer des quartiers (NDLR : Humour). Nous sommes loin d'IBM qui ne se gênent pas de mettre des millions sur une table alors que la PME du coin n'a pas les moyens de se raccorder à la fibre.

Nous aimerions demain que les nouveaux quartiers soit fibrés directement.

09H56 : Intervention de Monsieur Le Maire d'Halluin : Rappel de la réunion de juin avec l'impatience des habitants. Rappel aussi de la compétence communautaire. Comparaison en 1970, l'augmentation du réseau téléphonique était en question. Ceux qui souhaitaient s'abonner devaient attendre 6 mois voire 1an et demi. 40 ans après la demande est encore là. On a maintenant l'expression du besoin des collectivités et des partenaires et une anticipation est vraiment nécessaire. Nous avons connu l'âge du plomb puis l'âge du cuivre. Nous devons entrer dans l'âge du verre.

Est-ce un besoin vital ou un besoin nécessaire ? Du point de vue des entreprises et habitants, je pense que le nécessaire est sûrement vital pour que la vitalité des deux s'exprime. Ce qui est nécessaire est vital et un besoin des moyens des communications est important à ce jour.

Nous avons des haies entre le départ et l'arrivée. Le terme de couronne suppose t'il un centre ? S'il existe un centre, où est-il situé : avec LMCU, auquel cas on voit que Lille est ce centre, ou avec l'Eurométropole auquel cas le centre se déplace à Halluin / Menen.

Devons nous partir d'un ensemble avec la mise en réseau ou un centre qui se déploie vers les périphéries. La notion de périurbain est importante. Les extrêmes sont importants. La démarche est importante. Nous devons définir les besoins de tous et non pas de certains sur une démarche de 15 ans. Une stratégie de l'égalité est requise.

10h03 : Akim OURAL : Le processus est évoqué et la faisabilité de la stratégie est en cours de réflexion avec un essentiel (pas de couronne). Le service est vital avec une conclusion au 1er trimestre 2011.

Intervention de M. Le Maire d'Erquinghem-Lys : Evocation de sa commune dont certains foyers n'accédaient pas au 512k et certains de ses logements n'avaient pas accès à l'internet. C'est la commune du Nord pas de Calais qui avaient le plus de logements exclus d'internet. En lien avec la Région, un plan a été mis en œuvre, avec le déploiement de fourreaux et d'une fibre numérique. Depuis, FT n'est plus propriétaire des fourreaux car ce sont les collectivités qui les possèdent : nous avons du déployer 5km de fibre optique vers les sous répartiteur pour un coût global d'environ 140 000 euros d'investissement. Aujourd'hui, nous louons des fourreaux à FT pour 2 euros le mètre.

10H07 : Martin TISSIER : Depuis l'ouverture à la concurrence il n'y a plus de clause de cession des infrastructures à FT donc celles-ci appartiennent aux collectivités comme les voiries. Sur le barème tarifaire FT fait payer aux autres FAI des tarifs hauts, bien loin des tarifs pratiqués à Erquinghem. Travail de sensibilisation requis.

10H09 : Vincent Leclerc (Pole Emploi image) : Evocation des petites entreprises qui ont besoins de haut débit sinon elle s'en vont ailleurs. C'est un frein au développement. Nous sommes à 400 mètres de la Fibre mais impossible de se raccorder (plusieurs milliers d'euros). Une quinzaine de TPE n'ont pas de réponses depuis quelques années pour un raccordement.

10H11 : Akim OURAL : 512k ne permet pas le développement et discrimine plusieurs aspects et habitants sur le territoire avec cette fracture numérique.

Les zones d'activités économiques doivent être aménagés avec des fourreaux pour les haut débit ou très haut débit.

10H13 : intervention d'une personne sur le passage des fourreaux dans les égouts comme Paris.

10H15 : Réponse de LMCU : Aucun soucis dans le passage de câbles mais il manque l'argent.

10H17 : Bernard DEBREU : Il faut régler les vraies questions. Et cela va loin. Par exemple : comment faire cohabiter EDF (et les autres opérateurs) avec la fibre ?

10H18 : Conseillère sur Armentières : Ne pas oublier qu'il n'y a pas de couronne et que nous devons aménager le territoire complètement. Nous devons travailler ensemble à mise en place de la fibre optique.

10H19 : Mairie Roubaix : Prestation politique sur les questions à se poser. La gouvernance doit être bien huilée et régie par un partenaire privé. Pour les Weppes et le maire d'Halluin, il est nécessaire d'avoir un contrôle sur les DSP qui seront issues du plan numérique, car souvent elles ne sont pas vraiment bien contrôlées.

10H21 : Maire de Lompret : Proposition d'insertion de fourreaux dès lors qu'interviennent des travaux de voirie. Par exemple, sa ville est actuellement en train de refaire les routes : pourquoi aucun fourreau n'est-il prévu ?

10H22 : Maire de Perenchies : Travail sur le renouvellement d'une convention afin d'avoir une prise de compétences des réseaux câblés (demande de 2005). En 1989, nous avons pris à notre charge des poses de fourreaux et chambre de tirage. Un renouvellement de la convention (DSP) est attendu pour 2011.

10H24 : Conseiller TIC Ville de Lille : Nous avons des zones mal desservies à Lille aussi ou encore à Villeneuve d'Ascq, il faut avoir le réflexe fourreau.

10h25 : Mairie de Neuville-En-Ferrain : Nous sommes à la couronne et je ne vois aucune question de maillage entre l'euro-région avec l'intra-muros.

Akim OURAL : Fin de la concession sur les réseaux câblés en 2013/2014 et cette question n'est pas dans la compétence de LMCU. Cette question fait partie du point suivant sur les contraintes et possibilités. Nous voulons un label numérique fondés par nos réflexes numérique avec des constructions et aménagements pour les fourreaux et une vérification des opérateurs privés qui doivent s'engager à ne pas laisser une rue sans haut débit.

10H30 : Présentation du contexte mondial sur le numérique, notre placement européen et national.

Martin DE MIJOLLA : Nous avons des solutions et elles sont complémentaires l'une l'autre mais pas indépendantes avec du symétrique et du 100 mégas. La fibre optique est l'axe majeur de demain. Les questions quant à la technique et aux investissements sont à se poser. La question technique consiste à se demander comment amener la fibre optique chez l'habitant. Ensuite comment investir dans ces projets qui coutent très chers avec une condition de trouver des investisseurs qui sont prêts à rentrer en concertation avec la logique d'aménagement du territoire. Comment les politiques publiques peuvent investir sur le champ du privé alors que la cadre n'a pas encore de garantie ? Légalement les outils existent mais les collectivités sont les meilleurs arbitres sur l'aménagement du territoire au final.

10H32 : Martin TISSIER : L'Asie à pris de l'avance mais le Moyen-Orient est au même stade que nous pendant. L'échelle européenne n'a pas encore de crédit avec le projet «Europe 2020». L'Europe à pris conscience et a autorisé des investissements privés / publics communs. Au niveau français, nous avons un programme haut débit mais les moyens ne sont pas affectés encore à ce jour.

10h34 : Frédéric CLOWEZ, chargé de mission TIC du SGAR (préfecture) : Nous travaillons avec la Région sur un schéma directeur qui à démarré en juillet 2009. Depuis 2004 il y a eu un emballement sur les projets télécoms numériques.

A ce jour, l'objectif de la fibre optique est chiffré à 25 milliards d'euros pour l'ensemble du territoire.

Le schéma en cours (Conseil Régional, Départements, caisse des dépôts, LMCU) a démarré début 2010 avec une finalisation fin 2010, voire au 1er trimestre 2011.

Mi 2011 nous aimerions être candidat au grand emprunt avec l'initiative Régionale. Le très haut débit ne peut pas être laissé aux opérateurs qui cherchent les zones les plus rentables.

Le numérique, ce n'est pas qu'un poste de dépenses mais aussi de recettes (loyer des opérateurs). Ce sujet ne peut se limiter aux zones d'activités et aux entreprises. Il y a d'autres acteurs dans la ville, comme les avocats, architectes, professions libérales qui ont des besoins de débit. Une problématique des réseaux câblés est aussi forte (700 000 prises dans le NPC selon Numéricâble (Le conseil régional n'y croit pas)).

10h38 : Intervention de Gérard FIEVET (Région) : Ce schéma s'inscrit dans la continuité du projet voulu par le Président Percheron (interrompu en 2005) avec une résolution des zones blanches (19 000 abonnés -> 20 millions d'euros, presque 1 000 euros la prise !).

La mise en place d'un observatoire est requise.

Le 15 septembre dernier en préfecture un comité de pilotage à eu lieu et globalement il y a des accords des 3 collectivités à avoir un objectif à 10/15 ans de la fibre à l'abonné. L'investissement serait d'1 milliard d'euros et à l'évidence tout le monde ne sera pas traités de suite avec 3 scénarios possibles en cour d'études encore actuellement.

Le 1er c'est une mono-technologie avec la fibre pour les professionnel (professionnels = tout le monde sauf les particuliers, cela inclus donc les hôpitaux, les administrations, les entreprises, etc.), et pose de fibre pour les zones les denses. Cette solution est la moins couteuse (300 millions d'euros).

Second scénario avec fibre pour les professionnels et la fibre pour les particuliers avec la couverture des endroits ou l'ADSL est la moins bonne (300 millions d'euros). L'inconvénient est que les TPE / PMI ne pourraient pas avoir de la fibre rapidement.

D'ou le 3eme scénario : la multi-technologie avec la fibre pour les professionnels et la monté en débit pour les particuliers (Fibres) dans les meilleurs conditions économiques avec les zones distinctes (600 millions d'euros).

Enfin dans les semaines et mois à venir nous aurons des rencontres afin de fixer et coordonner les actions comme la pose de fourreaux et une mise en place d'un schéma d'ingénierie en collaboration avec LMCU. La région va mobiliser des outils réglementaires avec des informations sur les réseaux auquel LMCU aura accès.

10h46 : Akim Oural : Nous devons créer des effets leviers sur le territoire.

10H47 : Martin DE MIJOLLA : La situation à ce jour laisse apparaître les projets des opérateurs privés qui vont investir dans le déploiement de fibre optique (notamment à Lille et Mons). Sur 4/5/7 ans des projets sur le centre de la métropole sont à prévoir donc sans financement public. Trois problèmes sont quand même à noter : Il n'y a aucune assurance sur la couverture intégrale de la commune. On risque fort de voir apparaître des zones d'ombres avec des tâches de léopard avec des interstices non-couverts à leur tour. Nous devons éviter les tâches. Le déploiement de la zone de fibre optique pose des soucis comme une aggravation de l'écart de la situation. Enfin la métropole doit répondre aux enjeux de développement économique et des exigences attendues. La desserte optique n'est pas un simple élément, c'est une condition de l'ambition à laquelle 2 leviers vont contribuer. Il s'agit des aménagements et travaux, et de l'initiative publique.

10H51 : Benjamin FRADEL : LMCU est en relation avec les opérateurs privés qui accordent une priorité au déploiement dans la métropole. Arras est un exemple à suivre et la pose des fourreaux est une opportunité à chaque ouverture de voirie. Les ZAC et lotissements ont un besoin d'insertion de prescriptions d'équipement d'infrastructures. Les dépenses sont compensées par des recettes. La ville de Toulouse, par exemple, a gagné un procès contre France Télécom qui lui permet de percevoir les recettes liées aux locations de fourreaux. La Seine Saint Denis à permis une concentration des opérateurs.

10H55 : Martin DE MIJOLLA : Pour simplifier les choses, 5 politiques sont possibles :

- Laisser faire par les opérateurs privés.
- Partenariat entres une collectivité et un opérateur privé avec un cadre légal d'égalité de traitement.
- Développement par l'initiative publique de réseaux de collectivités (dominante économique) comme à Arras avec Arras Networks avec un retour sur investissement lié à la location des fourreaux.
- Politique FFTH globale (environ 50 euros par habitant)
- Politique concertée : Objectif global mais avec différents moyens.

La prochaine étape sera de construire des scénarios et choix pour LMCU.

11h : Akim OURAL : Ouverture d'un débat. En préambule, ce dernier rappel que la cartographie est très importante pour éviter d'investir doublement.

Martin TISSIER intervient de suite en expliquant que toute opérateur peut avoir la cartographie du réseau existant afin de l'utiliser. Outil très compliqué à manœuvrer.

11h02 : intervention du maire de Bondues : Rappel de l'alternative des centraux de rue qui coutent pas chère et permettent un développement rapide. Le Maire de Erquighem réagit sur la technique qui est actuellement en train de se déployer sur sa commune.

Akim OURAL réagit dans la foulée en précisant que ceci reste un débat politique mais le maire de Bondues dit que c'est à cause de la politique que tout ceci traîne. Il faut beaucoup travailler sur les raccordements à l'habitant et l'aide apportée aux différents opérateurs.

11H06 : Martin DE MIJOLLA précise que Numéricâble est présent dans les scénarios. L'ADSL amélioré de FT est une première marche vers la mise en place du haut débit. Pour avancer, il est nécessaire d'avoir les plans des fourreaux actuels dont dispose FT... qui les fais payer. LMCU les attend depuis quelques temps. La Région va les acquérir pour l'ensemble du Nord-Pas de Calais.

11H08 : Commune d'Hantay : Cette dernière a payé France Télécom pour avoir des données. En France, 335 000 abonnés n'ont pas accès aux 2 mégas (Plan de millions d'euros). La ville d'Hantay ne réclame pas le haut débit mais une résorption des zones d'ombres. La commune peut investir 150 000 euros mais c'est une somme énorme pour une si petite commune. La région répond qu'elle interviendra dans le temps. Neuville-en-Ferrain demande des informations sur la fibre optique auquel Akim OURAL répond que la fibre est l'avenir mais les infrastructures sont lourdes. Sur la question du câble les enjeux sont à prévoir pour les 10/15 ans à venir.

11h15 : Michel-François DELANNOY clôt la séance en rappelant que le schéma est en cours et remercie les acteurs présent ce jour. Les approches seront abordées prochainement finement sur tous les territoires, qu'ils soient desservis ou non. Les échanges montrent que le travail doit être poursuivit, avec 4 exigences :

- Garantir le haut débit sur tout le territoire en n'oubliant aucunes communes. (NDLR: le maire d'Halluin réagit en abordant que ce n'est pas la solution de demain).
- Une pensée globale est requise afin de garantir l'approche globale.
- Garantir l'équité pour les territoires.
- Garantir une synergie entre le privé et le public avec une gouvernance efficace.

Calendrier :

D'ici la fin de l'année nous allons approfondir les scénarios et début d'année 2011 nous mettrons une nouvelle séance de travail afin de choisir le meilleur scénario en pensant exclure le laissez-faire. Nous aurons ainsi choisis l'option la meilleure. Martine Aubry demande que la stratégie soit validée pour le 1er trimestre 2011.